

Rebonds !, le rugby, activité éducative

Sanoussi Diarra
Jules Sire

L'association Rebonds !, créée en 2004, développe des projets transversaux d'éducation et d'insertion par le rugby en s'appuyant sur une forte implantation au sein des territoires prioritaires et une culture du travail partenarial. Les actions éducatives et sociales déployées concernent chaque année 2 700 jeunes en difficulté bénéficiant de cycles éducatifs rugby, mis en œuvre par une équipe de professionnels du champ du sport, de l'éducation, de l'animation et du social.

27 clubs de rugby partenaires sont autant de lieux « ordinaires » qui accueillent 70 jeunes en grande difficulté issus des actions éducatives. Ces jeunes, dès leur intégration en club, bénéficient d'un accompagnement individuel dans leur parcours de vie ; cet accompagnement se fait en lien avec les dispositifs de droit commun ainsi que les structures d'accueil des jeunes.

Rebonds ! co-organise depuis 2007, avec le parrainage de l'AIRe, le Challenge national inter-ITEP. Ce challenge réunit, sur trois jours, 350 jeunes d'ITEP (Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique) de l'ensemble du territoire métropolitain français pour des rencontres sportives à vocation éducative ; les règles et le décompte des points favorisent le fair-play et la coopération. Le succès de cet événement interroge sur la pertinence de l'activité rugby comme outil pour un travail éducatif sur le groupe auprès du public ITEP.

Le rugby, sport collectif de combat qui se caractérise par une différenciation et une spécialisation des postes tout en impliquant la notion de suppléance dans le jeu, permet à chaque morphotype et à chaque personnalité/tempérament de s'exprimer : le petit, le grand, le gros, le rapide, le lent, le guerrier, le stratège... sont autant de profils qui peuvent trouver leur place dans le jeu de rugby.

La forte valeur affective suscitée par la pratique du rugby relève essentiellement de l'engagement « maîtrisé » des corps dans un jeu où le corps entre en interaction avec le sol, les partenaires et les adversaires. La mise en jeu de son corps, avec le risque d'engager son intégrité corporelle, au service d'une production collective relève d'une capacité des jeunes à :

– se décentrer de soi pour s'engager dans le collectif ;

**OÙ EN
SOMMES-NOUS
DES GROUPES
THÉRA-
PEUTIQUES ?**

Dossier

Sanoussi Diarra, président de
l'association Rebonds !
Jules Sire, directeur de
l'association Rebonds !
35 chemin du Chapitre,
31100 Toulouse.
association_rebonds@yahoo.fr

Si le rugby autorise un travail éducatif sur le groupe, il le doit en partie aux spécificités inhérentes à sa pratique, mais également aux modalités construites pour son apprentissage.

– accepter l’incertitude liée à la mise en jeu du corps en tant qu’« outil de combat » ;

– accepter une forte charge émotionnelle sans garantie de maîtrise de son propre comportement.

La règle du jeu est à considérer comme un élément structurant et rassurant pour le pratiquant dans la mesure où elle garantit principalement :

– l’équité : indispensable quand on sait à quel point la frustration peut être forte chez les jeunes d’ITEP ;

– la sécurité : elle vient de ce fait rassurer le pratiquant sur les phases du jeu apparemment « dangereuses », notamment celles qui engagent du contact physique avec les partenaires ou les adversaires.

L’arbitre, en charge de faire respecter la règle, prend, comme dans l’ensemble des sports de combat, une dimension sacralisée. En effet, au-delà de garantir l’équité, il est le garant de l’intégrité physique des joueurs en régulant les phases de jeu dites dangereuses. Dans le cas particulier des cycles éducatifs rugby « Rebonds ! », il est intéressant de relever que l’éducateur est également arbitre. Il revêt cette double fonction qui consiste à faire passer des contenus d’apprentissage du rugby et à garantir les fondements du jeu. On parle alors d’arbitrage éducatif.

Le rugby peut constituer un outil de médiation pour les jeunes d’ITEP, permettant de mettre en œuvre un travail sur le groupe et de faciliter une insertion sociale des individus. Les démarches entreprises par l’association Rebonds ! vont dans ce sens, notamment par l’élaboration et la mise en œuvre de projets socio-sportifs co-construits et déployés avec les établissements.

Ces projets qui relèvent d’une ingénierie complexe et maîtrisée vont au-delà de la simple pratique de l’activité rugby. Pour cela, l’association Rebonds ! co-construit le projet avec les professionnels de l’établissement, définit une démarche pédagogique adaptée, opère un traitement didactique de l’activité et ouvre son projet vers l’extérieur en intégrant des jeunes en club de rugby. La dimension de projet collectif mené sur un temps long est primordiale et dans ce cadre, le Challenge national inter-ITEP peut être un catalyseur idéal, afin de créer un objectif collectif commun qui soit l’aboutissement d’une année de travail.

La pratique du rugby permet de fixer des objectifs éducatifs pour les jeunes d’ITEP : la gestion des comportements violents, la maîtrise de soi dans une situation d’opposition physique, l’apprentissage du sens de la règle, la coopération et le vivre ensemble. Si le rugby autorise un travail éducatif sur le groupe, il le doit en partie aux spécificités inhérentes à sa pratique, mais également aux modalités construites pour son apprentissage. Il convient par conséquent de construire un projet éducatif adapté au public, sans dénaturer l’essence de la pratique caractérisée par ses fondamentaux (sport de combat collectif).